



Club nautique de Longueuil

601, chemin de la Rive

Longueuil (Québec)

J4H 4C9

450-646-0197

Réunion du Conseil d'administration du Club nautique de Longueuil Inc.

23 novembre 2022 à 17h00

Au chalet du Club nautique

Procès-verbal

1. Ouverture : 17 heures 10

2. Constatation du droit de présence et du quorum :

| | | |
|-----------------|----------------|------------------------------|
| Sont présents : | Michel Signori | Commodore |
| | Patrice Gauvin | Vice-commodore |
| | Denis Grégoire | Trésorier |
| | Benoit Goyer | Maître de port |
| | Daniel Lajoie | Directeur des communications |
| | Luc Dupont | Directeur de l'entretien |
| | Raymond Lavoie | Secrétaire |

Invités : Jean Duval, à compter de 19 heures.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

1. Ouverture ;
2. Constatation du droit de présence et du quorum ;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
4. Lecture et approbation du procès-verbal du 26 octobre 2022 ;
5. Lettre de la Ville : taxes sur les espaces de la Ville de Longueuil utilisés par les OBNL ;
6. Utilisation du chalet par la Ville de Longueuil le 15 décembre 2022 ;
7. Brise-lames ;
8. Transition de la plateforme informatique (organisation interne) ;
9. Liste des adresses des membres et de locataires à fournir à la ville de Longueuil ;
10. Admission des nouveaux membres ;
11. Guérite ;
12. Environnement, Dragage et permis ;
13. Mobilier de bureau au sous-sol ;
13. École de voile ;
14. Budget ;

15. École de voile ;
16. Gestion de la gérance (tâches et structures) ;
17. Varia ;
18. Date de la prochaine rencontre ;
19. Questions des membres ;
20. Fermeture.

Proposé par Raymond Lavoie
Appuyé par Benoit Goyer
Accepté à l'unanimité

4. Lecture et approbation du procès-verbal du 26 octobre 2022 :

À la suite de la lecture, le procès-verbal est adopté avec correction au point 7.

Proposé par : Patrice Gauvin
Appuyé par : Luc Dupont
Accepté : à l'unanimité

5. Lettre de la Ville : taxes sur les espaces de la Ville de Longueuil utilisés par les OBNL ;

Une politique gouvernementale demande aux municipalités qui louent des installations à des OBNL de réclamer le montant des taxes. Ces montants sont fixés selon la valeur des installations.

Mercredi le 30 novembre prochain une rencontre est prévue avec Mme Karine Dagenais (Régisseuse à la Ville de Longueuil). Ce point sera peut-être discuté.

6. Utilisation du chalet par la ville de Longueuil

Suite à la demande de la ville de tenir une rencontre dans le chalet du CNL le 15 décembre 2022, il est proposé par Raymond Lavoie et appuyé par Patrice Gauvin de donner suite et d'autoriser cette rencontre.

Voté à l'unanimité.

Résolution 2022-11-23 no.1

7. Brise-lames

Une première rencontre a eu lieu avec la firme Poralu. Le dossier n'est pas complet et Benoit Goyer devrait nous revenir prochainement sur les coûts des réparations à effectuer.

8. Transition de la plateforme informatique (organisation interne) ;

Daniel Lajoie nous expose deux façons de gérer les courriels du CNL. La première consiste à utiliser la plate-forme "office365" avec laquelle des frais de 8.00 \$/ mois nous seront facturés par adresse courriel. La seconde est de gérer les adresses avec notre serveur Vista Point et dans ce cas aucun frais supplémentaire n'est facturé.

Il est donc proposé par Denis Grégoire et appuyé par Luc Dupont que l'adresse "courriel administration" soit utilisée comme porte d'entrée sur le site web, que l'on redirige ces derniers vers les bonnes ressources et que ces adresses soit gérées par Vista Print.

Adopté à majorité (cinq pour, un contre)

Résolution 2022-11-23 no.2

9. Liste des adresses des membres et de locataires à fournir à la ville de Longueuil ;

Pour donner suite à la demande de la ville de Longueuil qu'on leur fournisse l'adresse des membres et des locataires, Patrice fera parvenir le document à la ville. demande inscrite sur le dernier bail)

10. Admission des nouveaux membres ;

Raymond Lavoie contactera les postulants en début décembre pour les informer que la rencontre aura lieu en janvier 2023. Deux dates sont prévues pour ces rencontres soit le 14 et le 21 janvier 2023.

11. Guérite

Denis Grégoire présente deux soumissions pour la réparation du système de guérite. Le problème réside dans le lien entre la détection des cartes et le logiciel informatique. La modernisation permettra aux utilisateurs de pouvoir quitter le site en utilisant le 'ticket' donné à leur arrivée.

La première soumission est de 8365,43 \$ + environ 5000.00 \$ pour refaire la barrière par une autre firme.

La seconde soumission est de 13165.00\$ qui inclut le remplacement de la barrière

Voir annexe 1 et 2

Denis Grégoire propose la deuxième proposition qui inclut le remplacement de la barrière par la même firme. Appuyé par Luc Dupont.

Daniel Lajoie propose un amendement qui demande une troisième soumission. Appuyé par Patrice Gauvin.

Résultat : Rejeté (quatre contre, un pour, une abstention)

Retour sur proposition de Denis Grégoire
Résultat : Accepté à majorité (5 pour, un contre).

Résolution 2022-11-23 no.3 :

12. Environnement, dragage et permis :

Benoit Goyer explique une situation problématique concernant le fond marin au CNL. Dans la baie ouest il est de plus en plus difficile de sortir les bateaux de l'eau vu les faibles profondeurs. Cette situation semble être en croissance d'année en année. La descente pourrait aussi en être affectée.

Devant l'urgence d'agir et les longueurs des procédures administratives, il faut rapidement demander un permis pour draguer. Les délais d'environ trois (3) ans pour les permis comprennent l'étude du fond marin.

Ce permis serait renouvelable tous les trois ans et ne demanderait pas une nouvelle étude du fond marin.

Benoit travail sur un projet qu'il devra nous proposer dans les mois à venir (coût, procédure etc).

13. Mobilier bureau au sous-sol :

Daniel Lajoie présente un ensemble de mobilier pour le bureau. Cet achat est de l'ordre des 1000.00\$ Après la présentation il est proposé par Daniel Lajoie d'acheter le mobilier visualisé. Appuyé par Luc Dupont.

Résultat : Accepté à l'unanimité.

Résolution 2022-11-23 no.4

14. Budget

Présentation du budget (annexe 3) par Denis Grégoire. Rapidement Denis passe en revue chacun des budgets, Les sommes allouées pour les dépenses ont été dans l'ensemble respectées.

15. École de voile :

Remis à l'ordre du jour de la rencontre du 26 novembre 2022

16. Gestion de la gérance :

Remis à l'ordre du jour de la rencontre du 26 novembre 2022

17. Varia :

18. Date de la prochaine réunion : le 26 novembre 2022 à 9 heures.

19. Période de questions des membres (19h00) :

Jean Duval

Discussion sur un mode de paiement anticipé pour la saison 2023. Denis Grégoire regarde avec Jean Duval de la marche à suivre.

20. Fermeture : 19h20

Michel Signori
Commodore.

Raymond Lavoie
Secrétaire

ANNEXE 1
POSTE DE GÉRANT ou GÉRANTE

Rôles et priorités

Bonjour

Pour faire suite au travail sur la description des tâches du poste de gérant ou gérante du Club, je crois que vous avez une bonne analyse du travail qui doit être fait.

Cependant, je crois que nous devons ajouter d'autres aspects sur ce poste afin de le rendre conforme sur l'avenir que doit prendre le CNL avec la Ville de Longueuil.

Vous n'êtes pas sans savoir que nous avons fait des démarches auprès de la Ville dans les derniers mois afin de nous rapprocher des décideurs pour peut-être avoir la chance d'obtenir une subvention afin d'améliorer nos installations et nos infrastructures.

Dans ce même ordre d'idée, et aussi pour se rapprocher des citoyens de la Ville de Longueuil, je crois qu'il est primordial que le rôle de gérant ou de gérante soit important pour le développement de cette relation.

Le but de mon intervention n'est pas de modifier la liste des tâches que vous avez construite. Le but est de m'assurer que les priorités de son rôle sont bien comprises par vous et par le prochain candidat ou candidate.

Selon moi, la priorité du travail de cette personne sera le service à la clientèle.

Aujourd'hui, partout où l'on va, que ce soit en entreprise, sur le marché du détail ou dans les autres marinas, le service à la clientèle est roi et maître. Les entreprises se distinguent avec une offre de service hors pair.

Mon point est que j'aimerais m'assurer que le futur gérant ou gérante a en tête le service à la clientèle, ainsi qu'envers les locataires, les membres, les utilisateurs de la rampe, les visiteurs ainsi que les citoyens de la Ville.

J'aimerais que les priorités du candidat à ce poste au cours de la saison estivale, en plus du service à la clientèle, s'ajoutent celle d'offrir de l'aide lors d'événements que nous offrons sur notre site, que ce soient les *Marins urbains*, la *Fondation Charles Bruno*, nos diverses activités, etc.

J'aimerais aussi qu'un visiteur qui arrive à quai en saison puisse être accueilli et aidé lors de son amarrage, et qu'on lui explique sur place nos différents attraits.

La chose que je ne veux pas voir à la Capitainerie est que trois ou quatre personnes soient à la recherche d'une personne pour répondre à leurs questions ou demandes.

Je ne veux en aucun temps que la personne engagée mette de côté la liste des tâches qu'elle doit faire au quotidien.

Je crois sincèrement que nous pouvons fusionner efficacité opérationnelle et service à la clientèle en un seul rôle.

Nos relations avec la Ville se développent, et ce poste clef est la première image que les visiteurs auront lorsqu'ils arriveront sur les lieux.

Je crois l'avoir mentionné lors de notre dernière rencontre, mais je veux rappeler tout de même le fait que nous construisons sur de nouvelles bases, sur une page blanche, ce nouveau poste.

Le poste sera sans aucun doute un poste hybride incluant l'entretien du site et le service à la clientèle. Je ne veux pas minimiser le travail à accomplir sur le site, mais plutôt assurer son rôle et ses priorités, une visibilité et une accessibilité.

Ce que je viens d'énumérer ici ne relève pas de l'impossible, mais plutôt d'un gros bon sens dans notre vision de développement du Club.

Si je garde en tête que l'occupation du gérant ou de la gérante sera en semaine, du lundi au vendredi, je crois que l'affluence sur les lieux ne sera pas si importante et ne l'empêchera pas de vaquer à ses occupations d'entretien.

Les employés du week-end devront être formés pour faire les tâches et aussi pour aider les visiteurs et citoyens, si tel est le cas.

Au risque de me répéter, ce poste est la clef pour l'avenir du Club et il ne faut pas prendre son rôle à la légère. Je suis convaincu qu'en lui attribuant un rôle unique d'entretien, que nous faisons fausse route. Je suis certain que nous pourrons choisir le prochain candidat ou candidate qui possédera les aptitudes nécessaires et hybrides pour le bon fonctionnement du Club.

Michel Signori

Pour Le Club nautique de Longueuil